

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

LE 17 JUIN 2026



COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ 2025

153^{ème} exercice



www.bresse-assurances.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

ORDRE DU JOUR

Les sociétaires délégués sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire pour le 17 juin 2026, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2025**
- 2 Présentation du bilan et du compte de résultat au 31.12.2025**
- 3 Rapport du Président du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale**
- 4 Quitus au Conseil d'Administration et à la Direction**
- 5 Approbation des indemnités aux membres du Conseil d'Administration et de ses comités.**
- 6 Pouvoirs pour l'exécution des formalités**
- 7 Remise Lauriers Solidaires**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. BENOIT STURNY	<i>Président</i>
M. PHILIPPE EISER	<i>2ème Vice-Président</i>
M. CLAUDE WITZ	<i>Administrateur</i>
M. AUGUSTIN SORBARA	<i>Administrateur</i>
M. VINCENT MOREL	<i>Administrateur</i>
M. OLIVIER ABEILLON	<i>1er Vice-Président</i>
M. CHRISTIAN RAT	<i>Administrateur</i>

DIRECTION GENERALE

M. LAURENT WERNER

DIRECTEUR GENERAL DE LA DE LA MUTUELLE DE L'EST « LA BRESSE »
depuis le 1^{er} janvier 2024

En application des dispositions de l'article R 322-55-5 du Code des Assurances relatif à l'administration des sociétés d'assurance mutuelle, sont mentionnés comme suit les autres mandats exercés par les administrateurs de la MUTUELLE DE L'EST :

M. Olivier ABEILLON : Co- gérant société SOFIDEV (69003 LYON), Directeur Administratif et Financier au sein de la sté BALLOFFET

M. Philippe EISER : 2nd Vice-Président de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA, Administrateur du GAMEST, gérant de la SCP d'Huissiers de Justice, Administrateur de la Mutuelle AMELLIS.

M. Vincent MOREL : Vice-Président de la BRESSANE, Administrateur d'AFFINEO, Administrateur de la SAAF, Trésorier de la CUMAT de SULIGNAT, Conseiller Municipal Commune de Saint Julien sur Veyle.

M. Augustin SORBARA : Vice-président de l'Amicale des donneurs de sang bénévoles Chatillon-sur-la Palud / Villette sur Ain /Priay

M. Benoît STURNY : Président de BSI Conseil, Président du GAMEST, Administrateur de la MUTUELLE D'ASSURANCE DE LA VILLE DE COLMAR, Administrateur d'AFFINEO, Administrateur de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA, Membre du comité de gestion du GIE GIGAM.

M. Claude WITZ : 1^{er} Vice-Président du GAMEST, Administrateur de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA, Administrateur d'AFFINEO, Contrôleur de Gestion du GIGAM.



Assemblée Générale Ordinaire du 153ème ANNIVERSAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers Sociétaires,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte, ci-après, de l'activité du **153e exercice de la MUTUELLE DE L'EST « LA BRESSE ASSURANCES »** relative aux opérations qui se sont réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

APERCU DE L'ANNEE 2025 ET PERSPECTIVES 2026

Contexte économique mondial

En 2025, l'économie mondiale se stabilise après plusieurs années de turbulences liées à la pandémie, aux tensions géopolitiques et à une inflation persistante. La croissance reste modérée mais globalement stable, portée par la consommation dans certaines économies avancées et par des investissements dans les infrastructures, la transition énergétique et les technologies numériques. Certaines grandes économies, comme les États-Unis et l'Inde, affichent une dynamique favorable, tandis que d'autres, comme la zone euro ou la Chine, font face à des contraintes structurelles.

Les risques géopolitiques, climatiques et technologiques continuent de peser sur la confiance des investisseurs et sur la stabilité des chaînes d'approvisionnement. La dette publique élevée et la fragmentation économique limitent les marges de manœuvre des États, tandis que la transition énergétique et numérique impose des changements structurels importants. Ces facteurs créent un environnement où la prudence et l'adaptabilité restent essentielles pour les acteurs économiques.

Le marché mondial de l'assurance

Le secteur mondial de l'assurance est confronté à une intensification des risques et à des exigences accrues. La sinistralité climatique et les cyber-risques continuent de croître, mettant sous pression la rentabilité technique et la tarification. Les assureurs adaptent leurs modèles actuariels, diversifient leurs portefeuilles et investissent dans la digitalisation pour améliorer la gestion des sinistres et l'expérience client.

L'intégration de l'intelligence artificielle et d'outils analytiques devient un levier clé pour anticiper les risques émergents et proposer des produits innovants adaptés aux besoins des assurés. Malgré ces défis, le secteur montre une résilience notable: la croissance des primes se poursuit, et les performances d'investissement contribuent à soutenir les résultats financiers.

Le marché français de l'assurance

En France, le marché de l'assurance conserve des fondamentaux solides. Les primes collectées poursuivent leur progression, notamment en assurance-vie et dans les branches non-vie comme l'habitation, l'automobile et la santé. La maîtrise des coûts techniques et des ratios combinés s'améliore, traduisant une discipline financière accrue et la robustesse du cadre réglementaire Solvabilité II.

La digitalisation transforme le secteur : les processus de gestion, la relation client et la détection de fraude intègrent des solutions analytiques et d'intelligence artificielle, tandis que les assuretech stimulent l'innovation et l'agilité des acteurs traditionnels.

La sinistralité climatique reste un enjeu majeur : inondations, tempêtes et sécheresses pèsent sur les primes habitation et automobile. Les coûts croissants des soins et le vieillissement de la population imposent également des ajustements sur les produits de santé et prévoyance. Ces facteurs obligent les assureurs à conjuguer prudence financière et capacité d'adaptation aux besoins des assurés.

Perspectives pour 2026

Pour 2026, la croissance mondiale devrait rester modérée, dans un environnement initialement marqué par une stabilisation progressive de la consommation et de l'investissement. L'inflation, qui poursuivait sa trajectoire de résorption avant les événements géopolitiques de début d'année, devait permettre aux banques centrales d'envisager un assouplissement progressif de leur politique monétaire. Toutefois, ce scénario a été bouleversé par un début d'année marqué par de fortes tensions géopolitiques, notamment la guerre en Iran et le blocage du détroit d'Ormuz, axe stratégique par lequel transite près de 20 % de la consommation mondiale de pétrole.

Si ces événements n'affectent pas directement les activités de l'Union, leurs effets pourraient se manifester de manière indirecte à travers une reprise des tensions inflationnistes, l'évolution des taux d'intérêt, ainsi que la hausse des coûts des matières premières et de l'énergie. Les perspectives pour la suite de l'année dépendront donc largement de la rapidité de résolution du conflit et de son impact sur les marchés internationaux.

Dans le secteur de l'assurance, plusieurs évolutions sont attendues :

- Poursuite de la digitalisation et intégration accrue de l'IA dans la gestion des sinistres et la relation client.
- Renforcement des couvertures pour les risques climatiques et émergents, avec des modèles actuariels adaptés.
- Maintien de la concurrence tarifaire, compensée par la diversification des produits et l'innovation.

Adaptation aux exigences réglementaires renforcées, notamment en matière de solvabilité, résilience et reporting ESG. (performances environnementales sociales et de gouvernance)

Les assureurs devront concilier rentabilité, innovation, transformation numérique et service de qualité, tout en renforçant leur résilience face aux sinistres et aux incertitudes économiques.

L'année 2026 s'annonce ainsi comme une étape clé pour bâtir un secteur capable d'allier performance et responsabilité, dans un contexte mondial en mutation rapide.

Contexte de l'Union GAMEST

L'année 2025 a été une année structurante pour l'Union, marquée par des décisions fortes dans un environnement assurantiel exigeant. Face à des risques croissants et à des attentes en constante évolution, l'Union a su consolider ses équilibres techniques et financiers, tout en préparant activement son avenir.

L'exercice a notamment été marqué par un projet de fusion entre deux mutuelles, concrétisé par le transfert du portefeuille d'Affineo vers la Bressane. Ce projet, porté par la gouvernance, validé par les assemblées générales et soumis à l'ACPR, a permis de sécuriser durablement les portefeuilles et de renforcer la cohérence de l'Union.

Dans le même temps, l'Union a fait évoluer son dispositif de réassurance, afin de renforcer la maîtrise de ses risques et d'adapter son modèle à ses nouveaux équilibres techniques. Cette évolution traduit une volonté claire de gagner en autonomie tout en sécurisant ses engagements. Les résultats 2025 confirment cette dynamique. L'encaissement progresse à **55,6 M€**, traduisant la solidité des portefeuilles. La sinistralité reste maîtrisée à **64,57 %**, malgré la survenance d'un sinistre exceptionnel de 2,7 M€, illustrant la robustesse technique de l'Union. Le résultat financier atteint 2,86 M€, porté par une gestion prudente et efficace des placements. Enfin, le taux de chargement du GAMEST s'améliore à **9,17 %**, contre 9,93 % en 2024, confirmant la maîtrise des coûts et l'efficacité opérationnelle.

Parallèlement, 2025 a été une année de préparation stratégique, avec l'analyse des solutions de marché en vue du lancement du projet Horizon8 en 2026. Ce projet de transformation, fondé sur un nouveau système d'information et l'optimisation des processus, vise à offrir davantage de valeur aux sociétaires tout en permettant aux collaborateurs de se concentrer sur des missions à forte valeur ajoutée.

Ainsi, 2025 s'impose comme une année charnière, à la fois de consolidation et de projection, qui renforce la solidité de l'Union et prépare les conditions de son développement futur.

FOCUS ACTIVITE MDE

Au 31/12/2025, le montant des cotisations acquises s'élève à **12 066 K€** en progression de **0.38 %** par rapport au 31/12/2024.

Cette croissance contenue reflète une volonté délibérée de sélection rigoureuse des risques. Conformément aux orientations de la Direction, nous avons procédé à l'arbitrage et à l'extinction de partenariats techniques déficitaires, notamment sur les segments de l'assurance automobile, des "grandes demeures" et de niches professionnelles spécifiques distribués via le courtage grossiste.

À l'inverse, l'activité sur nos segments cibles témoigne d'une réelle vitalité :

- **Dynamisme commercial** : Une progression constante des branches d'activité clés, portée par la mobilisation de nos réseaux de distribution.
- **Recentrage stratégique** : Depuis deux ans, notre développement s'appuie sur la valorisation de nos offres historiques et la proximité renforcée avec nos agents et courtiers locaux.
- **Innovation et Diversification** : La modernisation de notre gamme et l'élargissement de nos sources d'encaissement assurent désormais une meilleure répartition des risques.

En conclusion, cet exercice marque une étape pivot : nous privilégions la **qualité des engagements** au volume brut, afin de garantir un **équilibre technique durable** et la rentabilité à long terme de notre portefeuille.

COTISATIONS NOUVELLES

Le volume des affaires nouvelles est en baisse à **1 704 K€** par rapport à **2 237 K€** en 2024.

L'interruption de la commercialisation via les courtiers grossistes pèse mécaniquement, à court terme, sur le volume global des affaires nouvelles. Toutefois, cette inflexion s'inscrit dans notre stratégie de maîtrise des risques et d'assainissement technique.

À périmètre constant, la dynamique commerciale reste encourageante et se concentre sur nos segments stratégiques :

- Dommages aux biens et Automobile : Une croissance qui confirme notre expertise sur les fondamentaux.
- Pertes pécuniaires et Santé : Des segments qui tirent le développement et témoignent de l'attractivité de nos offres renouvelées.

Cette tendance démontre que notre capacité de conquête est désormais portée par des lignes de métier plus résilientes et rentables, compensant ainsi progressivement le retrait des segments déficitaires.

LES CHARGES TECHNIQUES

La charge des sinistres de l'exercice, toutes branches réunies, s'élève à **7 829 K€** soit **64.89 %** des cotisations acquises (accessoires et frais inclus), pourcentage en amélioration par rapport à l'exercice précédent qui était de **73.88 %**.

Nous enregistrons une diminution de notre S/P de 9 points.

Des sinistres d'intensité ont atténué la portée des mesures appliquées pour la sélection et la qualité des risques en portefeuille.

Le S/P détaillé par branche d'activité reflète cette tendance.

LES CHARGES D'EXPLOITATION

Les **frais de production** et de **gestion des sinistres** constituent l'ensemble des charges de fonctionnement qui s'élèvent à **2 986 K€**, soit **24.78 %** du chiffre d'affaires, en diminution de **- 12.05 %** par rapport à **2024**.

La charge de distribution représente **15.76 % du chiffre d'affaires en 2025** soit **1 902 K€** en diminution de **- 6.81 %** par rapport à **2024**.

La baisse du chiffre d'affaires a eu un impact sur les charges de distribution. Ce phénomène s'explique par des résiliations de contrats.

L'effectif salarié de la Société compte **6 salariés** dont 1 cadre en 2025.

La masse salariale représente **3.99 %** du chiffre d'affaires des cotisations émises Société (frais et accessoires inclus) contre **6.21 %** en 2024.

Le budget informatique annuel de la M.D.E. restant à sa charge est de **2 K€** en 2025.

Tout en sachant que la majorité des investissements dans ce domaine est mutualisée au sein du GIGAM.

L'ACTIVITE FINANCIERE

L'exercice 2025 a été marqué par un contraste sur les marchés financiers : une forte progression des marchés actions (le CAC 40 affichant **+ 10,42 %**) couplée à une décline généralisée des rendements obligataires, exception faite des certificats mutualistes qui ont maintenu leur attractivité.

Dans ce contexte, la Mutuelle de l'Est a réaffirmé sa stratégie de prudence et de résilience :

- **Sécurisation des revenus** : Notre trésorerie demeure majoritairement investie dans des produits à taux fixe et à rendement, garantissant une stabilité des flux financiers malgré la volatilité des marchés.
- **Gestion active du portefeuille actions** : Nous avons su saisir les opportunités de marché en concrétisant une partie de nos plus-values latentes sur des titres détenus de longue date. Cette stratégie de rotation d'actifs a permis de doper la performance globale de nos investissements.
- **Équilibre et solvabilité** : Cette gestion dynamique, mais disciplinée, a renforcé nos fonds propres tout en maintenant un profil de risque parfaitement maîtrisé, en adéquation avec nos engagements de long terme envers nos sociétaires.

Enfin, les certificats mutualistes et comptes de dépôt représentent plus de 61 % de nos encours, témoignant de notre approche prudente et sécuritaire dans la gestion des fonds à notre disposition. Cette stratégie garantit une stabilité financière à long terme, essentielle pour accompagner durablement nos sociétaires.

C'est dans ces conditions que nous avons réalisé un produit financier de **231 K€** conforme à l'objectif recherché.

En hausse par rapport à 2024 de **+ 19.17%**.

En perspective de la gestion future de nos placements, nous adoptons les lignes directrices suivantes :

- **Simplification du portefeuille** afin d'en faciliter le pilotage en diminuant le nombre de lignes de placement
- **Réallocation des actifs** au gré de la tendance du marché financier et des opportunités, tout en recherchant la diversification de ces derniers.

L'encours comptable des valeurs mobilières de notre Mutuelle s'établit au 31.12.2025 à **2 370 K€** par rapport à **2 312 K€** au 31.12.2024.

Les autres produits techniques s'élèvent à **240 K€**, par rapport à **462 K€** en 2024.

Ils sont en baisse en cohérence avec la composition du portefeuille et des contrats dans lesquels une part importante de la cotisation est dédiée à l'assistance.

LE RESULTAT

L'affectation prioritaire d'un résultat positif de **2 239 K€** aux capitaux propres du GAMEST, notre Union de Réassurance, vise à garantir la prudence et la solvabilité face aux engagements réglementaires liés à l'intégralité des activités des mutuelles du Groupe et à leur accorder sa caution solidaire.

Au titre de l'exercice 2025, la participation versée par le GAMEST à la M.D.E. s'élève à **2 782 K€**, en diminution de **- 6.58 %** consécutive à la convergence de plusieurs facteurs techniques et prudentiels.

Elle est déterminée en fonction du développement de son chiffre d'affaires, de la diversification, de la sinistralité de son activité ainsi que du réajustement de la participation relative aux exercices précédents suivant le déroulement des provisions de sinistres restant en cours.

Ce reversement correspond techniquement à **23.06 %** des primes acquises entraînant un bénéfice technique de **23 K€**.

Après imputation du résultat non technique complété des produits nets financiers et après dotation des provisions réglementaires, le résultat de l'exercice de notre Mutuelle s'élève à **441 K€**.

Au terme de l'exercice 2025, la valeur au bilan des capitaux propres de la M.D.E. s'élève à **1 619 K€**, en augmentation de **175 K€**.

Parallèlement les capitaux propres du GAMEST progressent de **4.57 %** au 31.12.2025, à **41 557 K€**.

PERSPECTIVES

Pour l'exercice 2026, notre feuille de route s'inscrit dans la continuité de nos efforts de transformation, avec trois priorités stratégiques :

- **Consolidation de la structure financière** : Nous poursuivons le renforcement de notre marge de solvabilité afin de garantir la résilience de la Mutuelle face aux incertitudes économiques.
- **Maîtrise de l'exposition aux risques** : Une attention particulière sera portée à la réduction de notre exposition aux risques d'intensité, par un pilotage fin de la souscription et une diversification accrue du portefeuille.
- **Accélération sur la valeur ajoutée** : Notre développement privilégiera les solutions à forte valeur ajoutée technique et de service, notamment en Dommages aux biens, Pertes pécuniaires, Protection juridique et Assurances de personnes.

Le succès de cette stratégie repose sur l'engagement renouvelé de notre gouvernance, de nos collaborateurs et de notre réseau de distribution.

Sa proximité avec les sociétaires est le gage d'une croissance à la fois dynamique, durable et équilibrée, en parfaite adéquation avec nos valeurs mutualistes.

CONCLUSION

L'exercice 2025 s'achève sur un bilan satisfaisant pour la Mutuelle de l'Est. Les indicateurs de cette année confirment non seulement la rentabilité de notre modèle, mais démontrent également notre agilité et notre capacité d'adaptation dans un environnement sectoriel toujours plus exigeant.

La pertinence de notre stratégie se traduit aujourd'hui par des résultats concrets, issus d'actions menées sur plusieurs fronts essentiels :

- **Efficiences opérationnelles** : Une maîtrise rigoureuse des charges d'exploitation et une optimisation continue de nos modèles de distribution.
- **Pilotage technique** : Une surveillance active du portefeuille et un assainissement des risques garantissant notre équilibre à long terme.
- **Innovation et valeur** : Le lancement de nouvelles solutions d'assurance au travers des produits communs de notre Union et le développement de produits à forte valeur ajoutée qui répondent aux besoins évolutifs de nos sociétaires.

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration en application des dispositions de l'article R 322-53 et R 322-55-1 du Code des Assurances

I) ORGANISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2025.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Benoît STURNY Président
Olivier ABEILLON
Philippe EISER
Vincent MOREL

Christian RAT
Augustin SORBARA
Claude WITZ

La composition du Conseil d'Administration traduit en son sein diverses compétences s'exerçant dans des domaines tels que l'informatique, le contrôle de gestion, la gestion d'entreprise, la gestion immobilière ainsi que la gestion des ressources humaines.

3 Administrateurs de la Société exercent également un mandat au Conseil d'Administration de l'Union du GAMEST, au sein duquel ils représentent la **MUTUELLE DE L'EST « La Bresse Assurances »**. Il s'agit de :

Benoît STURNY
Claude WITZ
Philippe EISER

1 Administrateur de la Société exerce parallèlement un mandat d'administrateur au sein du Conseil de la **MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE COLMAR** Il s'agit de :

Benoît STURNY

3 Administrateurs de la Société exercent parallèlement un mandat d'administrateur au sein du Conseil de la **MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA**. Il s'agit de :

Benoît STURNY
Philippe EISER
Claude WITZ

3 Administrateurs de la Société exercent parallèlement un mandat d'administrateur au sein du Conseil d'**AFFINEO**. Il s'agit de :

Vincent MOREL
Benoît STURNY
Claude WITZ

DIRECTION GENERALE

Depuis le 01.01.2024, la **Direction Générale** est assurée par **M. Laurent WERNER**.

FREQUENCE DES REUNIONS

Le Conseil d'Administration se réunit autant de fois qu'il est nécessaire, à l'initiative de son Président ou du Directeur Général.

Au cours de l'exercice 2025, le Conseil d'Administration s'est réuni **4 fois**, en conformité avec l'article 23 des statuts de la Société.

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des membres du Conseil leur sont communiqués avant la date de la réunion, de même que d'autres documents annexes ou complémentaires leur sont remis le jour même de la réunion.

FONCTIONNEMENT ET MODALITES DE CONVOCATION

Le Conseil d'Administration est convoqué par son Président par lettre simple ou courrier électronique adressé à ses membres, avec la mention de l'ordre du jour, au moins huit jours avant la date de la réunion.

Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer que si la moitié au moins des membres du Conseil est présente.

Les décisions sont prises à la majorité simple des voix.

En 2025, le taux de présence des Administrateurs a été de **75%**.

REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de chaque réunion, le Directeur Général informe les membres du Conseil de la situation technique et financière du Groupe ainsi que de l'évolution des activités des Sociétés de l'Union.

Les réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu aux dates et sur les thèmes suivants :

Le 20 mars 2025

- 1.Approbation du PV de la réunion du 10.12.2024
- 2.Résultat GAMEST 2024
- 3.Résultat MDE 2024 : rapport de direction exercice 2024
- 4.Activité MDE au 28 février 2025

5. Actualités GAMEST
6. Rapport annuel des réclamations
7. Renouvellement du mandat d'un administrateur
8. Points divers :
 - Bilan 2024 BRESSE COURTAGE
 - Bilan 2024 GMA
 - Rabais collaborateurs

Le 12 juin 2025

1. Approbation du PV de la réunion du 20.03.2025
2. Point sur l'activité de la MDE
3. Point sur l'activité du GAMEST
4. Renouvellement du mandat d'un administrateur
5. Renouvellement du mandat du Président et des Vice-Présidents
6. Rapport annuel des réclamations
7. Divers
 - Retour détaillé sur les biens fonciers appartenant à la MDE

Le 9 octobre 2025

1. Approbation du PV de la réunion du 12.06.2025
2. Point sur l'activité de la MDE
3. Business Plan 2026 – 2030
4. Actualité du GAMEST
5. Rapport annuel des réclamations
6. Divers
 - Trésorerie MDE
 - Règlement du CA
 - Election délégués des sociétaires 2026

Le 9 décembre 2025

1. Approbation du PV de la réunion du 09.10.2025
2. Point sur l'activité de la MDE
3. Actualité du GAMEST/ Evolution réassurance GAMEST
4. Rapport annuel des réclamations
5. Divers
 - Trésorerie MDE

- Validation du budget
- Règlement du CA
- Election délégués des sociétaires 2026
- Dates des prochaines instances CA MDE/MALJ
- Point Ressources Humaines MDE
- Gouvernance Association Mutuelle et Solidarité
- Frais Kilométriques des Administrateurs

Chacune des réunions donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal qui est communiqué à chaque administrateur avant la réunion suivante. Il est approuvé lors de cette réunion.

AUTORISATIONS SPECIFIQUES

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le Conseil d'Administration doit autoriser préalablement la conclusion de certaines opérations. En 2025, aucune autorisation n'a été sollicitée ni délivrée à ce titre.

REMUNERATION

Les membres du Conseil d'Administration disposent d'indemnité de présence et de frais de déplacement au niveau du Groupe mais également au niveau des mutuelles adhérentes qu'il représente.

En 2025, le montant total des indemnités et défraiements perçus par les administrateurs en fonction à la MUTUELLE DE L'EST s'est élevé à **7 097,36 euros**.

Le montant des indemnités des administrateurs de la MUTUELLE DE L'EST exerçant un mandat complémentaire au GAMEST s'élève à **18 035,46 euros**.

**Le Président du Conseil d'Administration
Benoît STURNY**



RÉSOLUTIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

1ère RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, approuve dans toutes leurs parties, le bilan, les comptes de résultat et leurs annexes de l'exercice 2025 tels qu'ils lui ont été présentés.

2ème RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter le bénéfice de l'exercice 2025 de **441 032 €** au compte "report à nouveau".

3ème RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le rapport du Président concernant l'exercice 2025 et l'arrêté des comptes 2025.

4ème RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Conseil d'Administration et à la Direction Générale pour leur gestion au cours de l'exercice 2025.

5ème RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale fixe, pour l'exercice 2026, une enveloppe globale d'un montant maximum de 20 000 euros pour l'attribution des indemnités des Administrateurs, du Président et des vice-Présidents du Conseil d'Administration.

6ème RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à tout porteur d'un extrait, d'un original, ou d'une copie des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

	EXERCICE 2025			2024
	Montant brut	Amortiss. et provisions pour dépréciation	Montant Net	Montant Net
ACTIFS INCORPORELS	8 287	8 287	-	-
PLACEMENTS				
Terrains et constructions	3 104 089	1 288 102	1 815 986	1 935 524
Placements financiers	2 615 053	284 561	2 330 493	2 308 041
	5 719 142	1 572 663	4 146 479	4 243 565
PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES				
Provisions pour primes non acquises	747 142		747 142	799 867
Provisions pour sinistres à payer	31 057 080		31 057 080	32 050 121
	31 804 222		31 804 222	32 849 988
CREANCES				
Créances nées d'opérations d'assurance directe	684 127		684 127	989 510
Créances nées d'opérations de réassurance Etat et organismes sociaux	112 730		112 730	199 990
Autres créances	303 766	30 512	273 254	248 242
	1 100 622	30 512	1 070 110	1 437 742
AUTRES ACTIFS				
Actifs corporels d'exploitation	1 168 809	868 327	300 482	350 090
Comptes courants et caisse	694 384		694 384	132 487
	1 863 193	868 327	994 867	482 577
COMPTES DE REGULARISATION				
Intérêts et loyers acquis non échus	1 798		1 798	1 128
Frais d'acquisition reportés	67 529		67 529	78 404
Charges constatées d'avance	-		-	-
	69 327		69 327	79 532
TOTAL GENERAL	40 564 794	2 479 789	38 085 005	39 093 404
Engagement hors bilan				
Engagement donné			-	-

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE
	2025	2024
CAPITAUX PROPRES		
Fonds d'établissement	777 454	744 019
Droit d'adhésion	-	-420
Réserve spéciale de réévaluation	983 514	1 203 122
Réserve de capitalisation		
Réserve pour éventualités diverses	487 441	487 441
Participation au fonds d'établissement GAMEST	- 1 420 000	- 1 340 000
Report à nouveau	349 416	42 173
Résultat de l'exercice	441 032	307 243
	1 618 856	1 443 577
PROVISIONS TECHNIQUES		
Provisions pour primes non acquises affaires directes	747 142	799 867
Provisions pour sinistres à payer affaires directes	31 057 080	32 050 121
Provisions pour frais de gestion	804 966	714 939
	32 609 188	33 564 927
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	50 443	46 464
AUTRES DETTES		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	402 686	401 177
Dettes nées d'opérations de réassurance	1 417 032	956 318
Dettes envers les Ets de crédit	1 673 547	2 333 449
Autres emprunts, dépôts et cautionnement reçus	2 237	2 082
Personnel	91 949	121 448
Etat et organismes sociaux	172 613	179 594
Créanciers divers	45 846	43 824
	3 805 910	4 037 893
COMPTES DE REGULARISATION		
Prix de remboursement à provisionner sur valeurs mobilières	608	543
	608	543
TOTAL GENERAL	38 085 005	39 093 404
	-	-

COMPTE DE RESULTAT

au 31 DECEMBRE 2025

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

		Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 2025	Opérations nettes 2024
Primes acquises					
Primes émises	+	11 297 084	11 297 084	-	-
Frais et accessoires émis	+	751 857	751 857	-	-
Variation des primes acquises non émises	+	- 123 200	- 123 200	-	-
Variation des primes à annuler	+	87 260	87 260	-	-
Variation des primes non acquises	+	52 725	52 725	-	-
	+	12 065 726	12 065 726	-	-
Produit des placements alloués	+	77 197		77 197	67 044
Autres produits techniques	+	240 075		240 075	462 360
Charges des sinistres					
Prestations et frais payés	-	7 104 433	6 689 941	414 491	419 136
Charges des provisions pour sinistres	-	- 903 013	-993 041	90 028	- 81 640
	-	6 201 420	5 696 900	504 519	337 496
Frais d'acquisition et d'administration					
Frais d'acquisition	-	1 099 898		1 099 898	1 180 737
Frais d'administration	-	1 236 849		1 236 849	1 283 409
Commissions reçues des réassureurs					
Participation aux bénéfices GAMEST	+		- 2 781 850	2 781 850	2 977 812
	-	2 336 747	2 781 850	+ 445 103	513 666
Autres charges techniques	-	234 580		234 580	511 591
Résultat technique de l'assurance non-Vie	+	3 610 252	3 586 976	23 276	193 983

COMPTE DE RESULTAT

au 31 DECEMBRE 2025

COMPTE NON TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

		Opérations 2025	Opérations 2024
Résultat technique de l'assurance Non-Vie	+	23 276	193 983
Produits de placements			
Revenu des placements	+	346 362	391 098
Profits provenant de la réalisation des placements	+	-	-
Reprise prov. dépréciation placements	+	44 557	22 341
	+	390 920	413 439
Charges des placements			
Frais de gestion internes et externes des placements et frais financiers	-	35 395	38 009
Intérêts des emprunts	-	59 357	79 869
Perte sur cession valeurs mobilières	-	12 832	26 028
Dotation provision pour dépréciation val.mobilières	-	3 861	15 853
Autres charges des placements	-	48 097	58 528
	-	159 543	219 288
Produits des placements transférés	-	77 197	67 044
Résultat exceptionnel			
Produits exceptionnels	+	340 448	-
Charges exceptionnelles	-	76 871	13 847
Impôts sur bénéfice	-	-	-
Résultat de l'exercice	+	441 032	307 243

VALEURS MOBILIERES DETENUES EN FRANCE ET ADMISES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES.

Valeurs estimées conformément aux dispositions de l'Article
R 332-19 et R 332-20

(Les montants indiqués sont en euros)

CODE	NOMBRE	DESIGNATION DES VALEURS	BANQUE	VALEUR INSCRITE AU BILAN AU 31/12/2025			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2025
				VALEUR BRUTE (coût d'achat)	CORRECTIONS DE VALEUR (Provision pour dépréciation)	VALEUR NETTE	
230 ACTIONS ET TITRES COTES			BANQUE	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2025
ES0105287009	200	AEDAS HOMES	BPBFC	5 219	-	5 219	4 770
FR0000053951	229	AIR LIQUIDE	BPBFC	12 122	-	12 122	36 782
IT0003188064	500	BANCA IFIS ORD	BPBFC	9 800	-	9 800	12 690
FR0000120503	600	BOUYGUES	BPBFC	19 431	-	19 431	26 760
FR0010193979	3 000	CBO TERRITORIA	BPBFC	10 500	-	10 500	10 920
FR0010667147	600	COFACE	BPBFC	8 334	-	8 334	9 372
ES0139140174	2 000	COLONIAL SFL SOCIMI	BPBFC	10 941	-	10 941	10 850
FR0000031023	100	ELECTRICITE DE STRASBOURG	BPBFC	10 700	-	10 700	17 950
ES0130960018	800	ENAGAS	BPBFC	11 056	-	11 056	10 540
FR0010828137	600	CR ENERGY	BPBFC	8 973	-	8 973	10 164
FR0010208488	1 000	ENGIE	BPBFC	15 241	-	15 241	22 410
FR0013451333	400	FDJ UNITED	BPBFC	11 152	-	11 152	9 392
FR0004024222	242	INTERPARFUMS	BPBFC	9 750	-	9 750	6 123
FR0010241638	1 500	MERCIALYS	BPBFC	16 653	-	16 653	16 560
FR0000053225	1 000	METROPOLE TELEVISION	BPBFC	13 251	-	13 251	12 120
FR0000133308	7 140	ORANGE	BPBFC	106 930	-	106 930	101 781
FR0011027135	500	PATRIMOINE ET COMMERCE	BPBFC	10 927	-	10 927	11 600
NL0015001W49	900	PLUXEE	BPBFC	19 753	-	19 753	11 961
BE0003810273	600	PROXIMUS	BPBFC	4 170	-	4 170	4 263
GA0000121459	80	TOTAL ENERGIE	BPBFC	13 422	-	13 422	14 920
FR0000131906	300	RENAULT	BPBFC	10 842	-	10 842	10 641
ES0173516115	1 000	REPSOL	BPBFC	12 480	-	12 480	15 985
FR0013269123	500	RUBIS	BPBFC	14 169	-	14 169	16 140
LU0088087324	2 000	SES	BPBFC	8 617	-	8 617	10 980
NL00150001Q9	1 000	STELLANTIS	BPBFC	15 037	5 582	9 455	9 455
FR0013506730	1 000	VALLOUREC	BPBFC	16 403	-	16 403	15 810
TOTAL ACTIONS ET TITRES COTES				405 872	5 582	400 291	440 938

2302 ACTIONS ET PARTS D'AUTRES O.P.C.V.M.			DEPOSITAIRE	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2025
FR0013444916	26	LAZ SUS CR 25 PD H EU FCP 3 DEC	BPBFC	25 909	-	25 909	25 000
US04010L1035	500	ARES CAPITAL	BPBFC	9 774	-	9 774	9 597
TOTAL ACTIONS ET PARTS D'AUTRES O.P.C.V.M.				35 683	-	35 683	34 597

2310 OBLIGATIONS COTEES			DEPOSITAIRE	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2025
FR0013179223	225	BPCE 3 %	BPBFC	225 643	608	225 035	225 185
FRIP00000722	20	PM MS ENI 10.10% 012024	BPBFC	20 000	-	20 000	20 960
XS2777147872	10 000	BNP PARIBAS ISSURANCE B.V.0%	BPBFC	10 000	-	10 000	9 920
TOTAL COMPTE A TERME				255 643	608	255 035	256 065

2343 LIVRET ASSOCIATION INSTITUTIONNEL			DEPOSITAIRE	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2025
		Livret association institutionnel	BPBFC	3 366	-	3 366	3 366
234 300				3 366	-	3 366	3 366

ACTIONS ET TITRES NON COTES		VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2025
	1	PARTS GIE GIGAM	500	500	500
	200	PARTS BRESSE COURTAGE	20 300	20 300	20 300
		PARTS AGENCE LAVIRON	2 000	2 000	2 000
		PARTS BGM ASSURANCES	1 710	1 710	1 710
		PARTS SAS MOREAU	278 979	0	0
	1 511	GAMEST CERTIFICATS MUTUALISTES	1 611 000	1 611 000	1 611 000
TOTAL COMPTE PARTICIPATION		1 914 489	278 979	1 635 510	1 635 510

VALEURS MOBILIERES DETENUES EN FRANCE ET ADMISES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES

Valeurs estimées conformément aux dispositions de l'Article
R 332-19 et R 332-20

(les montants indiqués sont en euros)

212 IMMEUBLES DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION		VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2025	
		IMMEUBLE EXPLOITATION 8 Av L. Jourdan BOURG EN BRESSE	1 165 841	438 673	727 167	1 241 428
		IMM. 8 av L. Jourdan BOURG EN BRESSE	139 525	53 301	86 224	148 572
		LES GIROLLES A BOURG EN BRESSE	698 043	310 622	387 420	830 000
		Av. de Brou -Victor Hugo A BOURG EN BRESSE	261 753	101 272	160 481	250 000
		IMM LES BOUTONS D'OR A BOURG EN BRESSE	355 459	165 714	189 746	420 000
		IMM LE COL VERT A BOURG EN BRESSE	249 659	115 366	134 293	290 000
		RESIDENCE SELENA - MEGEVE	233 808	103 153	130 655	300 000
TOTAL CPTÉ IMMEUBLES DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION		3 104 089	1 288 102	1 815 986	3 480 000	

RECAPITULATION DES VALEURS MOBILIERES - TITRES ET IMMEUBLES

		VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEURS	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2025
230000	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENUS VARIABLES	405 872	5 581	400 291	440 938
230200	ACTIONS ET PARTS AUTRES OPCVM	35 683	-	35 683	34 597
234300	LIVRETS ASSOCIATION	3 366	-	3 366	3 366
250+260	PARTICIPATION-CERTIFICATS MUTUALISES GAMEST	1 914 489	278 979	1 635 510	1 635 510
212+219	IMMEUBLES D'EXPLOITATION ET DE PLACEMENT	3 104 089	1 288 102	1 815 986	3 480 000
231	OBLIGATIONS	255 643	608	255 035	256 065
TOTAL VALEURS MOBILIERES - TITRES ET IMMEUBLES		5 719 142	1 573 271	4 146 871	5 850 476

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

La MUTUELLE DE L'EST « LA BRESSE ASSURANCES » est soumise depuis le 1.1.1995 au plan comptable spécifique aux Sociétés d'Assurances.

La présente annexe est établie conformément aux dispositions du code des assurances (décret du 8 juin 1994 et de l'arrêté du 20 juin 1994, respectivement articles R 341-2 et A 344-3 2°)

La MUTUELLE DE L'EST « LA BRESSE ASSURANCES » est intégralement réassurée par l'Union de Réassurance du GAMEST. La présentation du bilan prend en compte la cession de l'ensemble des cotisations et des sinistres à l'Union de Réassurance.

Les comptes de La MUTUELLE DE L'EST « LA BRESSE ASSURANCES » font partie intégrante des comptes combinés du GAMEST.

POSTES DU BILAN

ACTIF

Actifs incorporels :

Ce poste comprend :

- Les logiciels qui font l'objet d'un amortissement annuel d'un tiers

Immobilisations corporelles :

Les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels sur le mode linéaire selon les durées suivantes correspondant aux durées d'utilisation des immobilisations :

- Agencement, aménagements, installations : **15 ans**
- Matériel informatique : **3 ans**
- Mobilier ou matériel de bureau : **3 à 10 ans**

Placements immobiliers :

La Mutuelle de l'Est « La Bresse Assurances » a tenu compte des nouvelles règles comptables applicables à compter du 1^{er} janvier 2005 en application du règlement C.R.C. N° 2004-06. En ce qui concerne les immeubles, l'approche par composants introduite par le règlement C.R.C. 2002-10 concernant l'amortissement et la dépréciation des actifs a été appliquée de la façon suivante.

Les nouveaux principes généraux et modalités d'application ont été appliqués, en ce qui concerne :

- « L'approche par composants » qui consiste à différencier les éléments constitutifs d'un actif lorsque ceux-ci ont des durées, ou des rythmes d'utilisation différents de l'immobilisation dans son ensemble
- Les « durées d'amortissement » qui sont déterminées en fonction de la durée économique estimée du bien.

Pour l'ensemble des Actifs Immobiliers, il a été défini les composants et les durées d'amortissement suivants :

Décomposition des bâtiments selon la règle suivante :

- Structure : Gros œuvre : **entre 80 et 120 ans**
- Clos et couvert : **entre 30 et 35 ans**
- Lots techniques : **sur 25 ans**
- Second œuvre : **sur 15 ans**

Cette approche par composants a conduit également à séparer les valeurs des terrains de celles des constructions, dans le cadre d'acquisition d'ensembles immobiliers pour lesquels la ventilation entre coût du terrain et coût de la construction n'a pas été opérée lors de l'entrée dans le patrimoine.

Les valeurs de terrain sont définies par référence aux actes notariés d'origine, en retenant la ventilation détaillée dans l'acte authentique ou, à défaut, une valeur forfaitaire de 10 % de la valeur d'acquisition.

La valeur de réalisation des immeubles, qui figure dans « l'état de placements », est déterminée à partir d'expertises. La dernière expertise quinquennale a été effectuée au 31 décembre 2019. Une actualisation du patrimoine immobilier a eu lieu pour une valorisation au 31/12/2023.

Informations relatives à la réévaluation intervenue au 31 décembre 2009 et au cours de l'exercice 2025

La Société a procédé, au cours de l'exercice 2009, à une réévaluation de l'ensemble de ses terrains et immeubles au 31 décembre 2009, sur la base d'une expertise immobilière réalisée le 30 juin 2009.

L'écart de réévaluation constaté à cette occasion a été comptabilisé dans les capitaux propres, au compte 105200 « Écart de réévaluation ».

Cet écart est repris au fur et à mesure de la cession des immeubles concernés, par transfert au compte de réserves, pour la quote-part attachée aux biens cédés.

Au cours de l'exercice 2025, une nouvelle cession immobilière est intervenue et a donné lieu à la reprise de l'écart de réévaluation correspondant. Le suivi de cet écart a également fait l'objet d'une actualisation afin de présenter une situation conforme à la réalité des biens restant inscrits au patrimoine.

La situation de l'écart de réévaluation à la clôture de l'exercice est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Types d'immobilisation	Valeur avant la réévaluation	Ecart de réévaluation constaté	Valeur après la réévaluation
TERRAINS			
Terrain d'exploitation	75 549 €	50 935 €	126 484 €
Terrains de placement	87 381 €	101 436 €	188 817 €
IMMEUBLES			
Immeubles d'exploitation	701 644 €	337 712 €	1 039 356 €
Immeubles de placement	1 256 000 €	493 431 €	1 749 431 €
	2 120 574 €	983 514 €	3 104 089 €

Autres placements :

Les titres à revenus fixes sont inscrits à leur coût d'achat hors intérêts courus. Si la valeur de remboursement est différente de la valeur d'achat, la différence pour chaque ligne de titres est rapportée aux charges ou produits de l'exercice sur la durée de vie résiduelle des titres.

Les actions sont inscrites au bilan sur la base du prix d'achat. Pour les actions en situation de moins-value durable, une provision pour dépréciation durable est constituée par rapport à la valeur de réalisation.

La rubrique "amortissements et provisions" inclut au niveau des placements financiers l'amortissement des écarts d'acquisition des obligations.

Parts des réassureurs dans les provisions techniques :

Provisions pour primes non acquises : elles sont prises en charge à 100 % par l'Union de Réassurance.

Provisions pour sinistres à payer et Prévisions de recours à encaisser : elles comprennent la prise en charge à 100 % par l'Union de Réassurance des provisions pour sinistres survenus depuis 1997.

Créances nées d'opérations d'assurance directe : elles comprennent les créances sur courtiers agents ou provenant de la facturation directe des services à l'Union. La provision pour dépréciation sur quittances contentieuses a été directement prise en charge par l'Union de Réassurance GAMEST.

Comptes de régularisation :

- Intérêts et loyers acquis non échus : **1 798 €**
- Frais d'acquisition reportés : **67 529 €**

Les frais d'acquisition reportés bruts ont été calculés en appliquant au montant des frais d'acquisition de la Mutuelle de l'Est « La Bresse Assurances » le taux de report des cotisations brutes, c'est-à-dire

le rapport de la provision pour primes non acquises brutes aux primes émises brutes.

Le montant des frais d'acquisition pris comme base inclut 40 % des commissions versées aux agents et courtiers représentant leur quote-part d'activité consacrée à l'acquisition.

PASSIF

Capitaux propres

Affectation du résultat 2024

Le résultat de l'exercice de la MDE de 2024 d'un montant de **307 243 €** a été affecté comme indiqué ci-dessous :

Report à nouveau :

Le report à nouveau :	42 173 €
A été augmenté du résultat de 2024 pour :	307 243 €
Solde du report à nouveau au 31/12/2025 :	349 416 €

Provisions techniques :

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part à la charge des réassureurs figurant à l'actif.

a) Provision pour primes non acquises :

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance. Elle est calculée sur la base de méthodes statistiques.

b) Provision pour sinistres à payer et Prévisions de recours à encaisser :

La provision pour sinistres à payer est calculée dossier par dossier pour l'ensemble des risques, conformément aux articles R 331-6-4, R 331-15, R 331-16.

Cette provision est calculée sur la base d'une méthode retenue au niveau au GAMEST mais appliquée sur les chiffres réels et propres au type de gestion de chaque société. Elle se calcule sur le volume des sinistres et des frais techniques restant à payer, de même que sur le montant des recours à percevoir. Cette provision reste à la charge de la MDE.

A compter de 2015, le taux de chargement appliqué est celui constaté par la MDE au cours de l'exercice et intègre également celui constaté dans les comptes du GAMEST. Pour 2025, le taux de la MDE s'établit à **3.13 %**, le minimum de 5% n'étant plus appliqué et ce respect des normes comptables.

Les sinistres individuels dont la provision (indemnités + recours) est supérieure à 1 000 000 € sont écartés au-delà de ce montant pour le calcul.

c) Provision pour indemnité de fin de carrière :

La Mutuelle de l'Est « La Bresse Assurances » a constaté sous forme de provision la totalité de ses engagements de retraite des collaborateurs salariés, sous déduction des sommes versées à ce titre auprès des banques.

d) Provision pour médailles du travail :

La Mutuelle de l'Est « La Bresse Assurances » a constaté au passif une provision pour médailles du travail d'un montant de **2 282 €**.

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS

Primes acquises

Les primes acquises s'élèvent à **12 065 726 €**. Les cessions sont de 100 % pour l'Union de Réassurance GAMEST.

A compter de 2015, le montant des « Frais et accessoires émis » est dorénavant rattaché aux primes acquises.

Le volume des provisions pour PANE (Primes acquises non émises) est dorénavant identifié au compte de résultat technique, de même que le total des provisions pour primes à annuler.

Autres produits techniques

Ils comprennent les commissions FILASSISTANCE.

Conformément aux nouveaux traités de réassurance entre la Mutuelle Alsace Lorraine Jura et l'Union de Réassurance GAMEST, les compléments de primes sont reversés en totalité à l'Union de Réassurance pour un montant de **751 857 €** au titre de l'exercice.

Participation aux bénéfices du résultat

Le mode de calcul de la répartition financière au résultat perçu par les cédantes de l'Union du GAMEST a été modifié suivant décision du Conseil de Surveillance de l'Union réuni le 30 octobre 2013. Plus particulièrement, il a été introduit, dans le mode de répartition, un calcul économique de la participation revenant à chaque cédante au regard de sa contribution au résultat de l'Union. Ce nouveau mode de répartition approuvé par l'ACPR en date du 24 décembre 2013 s'est appliqué, pour la première fois, lors du calcul de la participation financière perçue par les cédantes de l'Union au titre de l'arrêté des comptes annuels de l'Union pour l'exercice 2013. Il en résulte ainsi, au titre de l'exercice 2025, une répartition d'un montant de **2 781 850 €** au bénéfice de La Mutuelle de l'Est « La Bresse Assurances »

Produits financiers : règle d'allocation

Le résultat de la gestion des placements est ventilé comme suit : les produits générés par le placement des fonds provenant des provisions techniques figurent dans le "compte technique" et ceux issus des capitaux propres dans le "compte non technique".

Du fait de la cession à 100 % des primes, les produits financiers concernent principalement le compte non technique.

Produits exceptionnels

Néant.

CHARGES

Charges de Sinistres

Les charges de sinistres sont de **6 201 420 €** (toutes survenances confondues). Les cessions de sinistres aux réassureurs comprennent la mise à la charge de l'Union de Réassurance GAMEST de l'ensemble des sinistres et provisions des sinistres survenus au cours de l'exercice.

Les frais de gestion pour sinistres sont calculés sur la base d'une méthode retenue au niveau au GAMEST mais appliquée sur les chiffres réels et propres au type de gestion de chaque société. Elle se calcule sur le volume des sinistres et des frais techniques restant à payer, de même que sur le montant des recours à percevoir. Cette provision reste à la charge de La MDE.

A compter de 2015, le taux de chargement appliqué est celui constaté par la MDE au cours de l'exercice et intègre également celui constaté dans les comptes du GAMEST. Pour 2025, le taux de la MDE s'établit à 3.13 %, le minimum de 5% n'étant plus appliqué et ce respect des normes comptables.

Les sinistres individuels dont la provision (indemnités + recours) est supérieure à 1 000 000 € sont écartés au-delà de ce montant pour le calcul.

Prestations de santé réglées par les organismes d'assurance complémentaire

Dans le cadre du dispositif "tiers payant de la carte sésame vitale" et des flux électroniques mis en place, le règlement et la comptabilisation des droits relatifs à certaines prestations en nature liées à la maladie, interviennent, conformément aux textes légaux et réglementaires, en particulier les articles L. 161-33 et R. 161-43 du code de la sécurité sociale, sur une base déclarative, sans reconnaissance expresse par l'assuré/l'adhérent de la réalité de la prestation reçue.

Frais d'acquisition et d'administration

Les charges sont classées par destination selon les méthodes suivantes :

- Affectation directe sans application de clés forfaitaires pour les charges directement affectables par destination
- Pour les charges ayant plusieurs destinations et celles qui ne sont pas directement affectables, la Société utilise des clés de répartition basées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables. Les principales clés sont les suivantes : superficie des locaux, masse salariale, effectif ainsi que temps passé.

La quote-part des frais d'acquisition a en particulier été déterminée comme suit :

- 40 % des commissions versées aux agents et courtiers
- Totalité des salaires et charges des commerciaux
- Prise en compte des frais de personnel directement affectés à l'acquisition
- Affectation au jour le jour des frais d'acquisition directement ventilables
- Application de clés de répartition en vue de l'imputation aux frais d'acquisition des charges non directement affectables comprenant notamment le téléphone, la maintenance informatique, l'affranchissement et les charges locatives (EDF etc...)

Charges exceptionnelles

Elles comprennent notamment :

- La valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés pour **75 609 €**
- Règlement commercial dans le cadre d'un protocole d'assistance pour **600 €**
- Quote part sinistre co assurances non réclamée pour **262 €**

Le total des charges exceptionnelles sur l'exercice 2025 s'établit à **76 871 €**.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagement fin 2014

Le GAMEST, par décision d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 05/12/2014, a décidé de procéder à une augmentation de ses fonds propres d'un montant de **8 250 000 €**, par un apport des Mutuelles de l'Union. Il en résulte une contribution supplémentaire de la MAVIC d'un montant de

3 282 000 € par rapport aux dispositions statutaires applicables, en substitution de la MALJ et de la MDE.

La MAVIC a ainsi été appelée à se substituer à la MUTUELLE DE L'EST « LA BRESSE ASSURANCES » par une contribution supplémentaire de **2 740 000 €**. La MUTUELLE DE L'EST « LA BRESSE ASSURANCES » s'est engagée à procéder à son remboursement suivant retour à meilleure fortune dans un délai maximum de 20 ans, dont les modalités sont fixées par une Convention.

Par décision du Conseil d'Administration du :

- **21 juin 2016**, un 1^{er} remboursement d'un montant de 320 000 € a été effectué le 30 juin 2016 .
- **15 juin 2017**, un 2^{ème} remboursement d'un montant de 176 000 € a été effectué le 30 juin 2017.
- **16 juin 2018**, un 3^{ème} remboursement d'un montant de 406 000 € a été effectué le 30 juin 2018.
- **12 juin 2019**, un 4^{ème} remboursement d'un montant de 38 000 € a été effectué le 30 juin 2019.
- **17 septembre 2020**, compte tenu des résultats déficitaires de l'exercice, il a été procédé à aucun remboursement.

- **23 juin 2021**, un 5^{ème} remboursement d'un montant de 330 000 € a été effectué le 25 juin 2021.
- **7 juin 2022**, compte tenu des résultats déficitaires de l'exercice, il a été procédé à aucun remboursement.
- **22 juin 2023** un 6^{ème} remboursement d'un montant de 20 600 € a été effectué le 26 juin 2023.
- **20 juin 2024** un 7^{ème} remboursement d'un montant de 49 400 € a été effectué le 25 juin 2024.
- **20 mars 2025** un 8^{ème} remboursement d'un montant de 80 000 € a été effectué le 31 mars 2025
 - La valeur de l'engagement donné initialement était de **2 740 000 €**
 - La valeur de l'engagement restant au 31/12/2019 est de **1 800 000 €**
 - La valeur de l'engagement restant au 31/12/2020 est de **1 800 000 €**
 - La valeur de l'engagement restant au 31/12/2021 est de **1 470 000 €**
 - La valeur de l'engagement restant au 31/12/2022 est de **1 470 000 €**
 - La valeur de l'engagement restant au 31/12/2023 est de **1 449 400 €**
 - La valeur de l'engagement restant au 31/12/2024 est de **1 400 000 €**
 - La valeur de l'engagement restant au 31/12/2025 est de **1 320 000 €**

BILAN ACTIF et PASSIF

(Les montants indiqués sont en euros)

Immobilisations incorporelles (Valeurs brutes) :

Rubrique	31.12.2024	Acquisitions	Cessions	31.12.2025
Logiciels	8 287	-	-	8 287
TOTAL	8 287	-	-	8 287

Placements immobiliers (Valeurs brutes) :

Rubrique	31.12.2024	Acquisitions	Cessions	31.12.2025
Constructions	2 905 274	-	116 487	2 788 787
Terrains	327 931	-	12 629	315 302
TOTAL	3 233 205	-	129 116	3 104 089

Actifs corporels d'exploitation :

Rubrique	31.12.2024	Acquisitions	Cessions	31.12.2025
Mobilier/Matériel	113 350	820	8 741	105 430
Agencements	1 063 379	-	-	1 063 379
TOTAL	1 176 730	820	8 741	1 168 809

Amortissements :

Rubrique	31.12.2024	Dotation	Reprises	31.12.2025
Immobilisations incorporelles	8 287	-	-	8 287
Actif immobilier	1 297 681	43 929	53 507	1 288 102
Actif financier	325 257	-	40 696	284 561
Immobilisations corporelles d'exploitation	826 640	50 427	8 741	868 327
			-	
TOTAL	2 457 865	94 356	102 944	2 449 277

Autres immobilisations et placements :

Rubrique	31.12.2024	Acquisitions	Cessions	31.12.2025
Actions cotées	443 725	105 409	143 262	405 872
Actions / parts / OPCVM	46 092	9 774	20 183	35 683
Obligations cotées	225 643	30 000	-	255 643
Titres de participation	303 489	17	-	303 506
Autres placements	3 349	-	-	3 349
Certificats mutualistes	1 611 000	-	-	1 611 000
TOTAL	2 633 298	145 199	163 445	2 615 053

Provision pour dépréciation durable :

Rubrique	31.12.2024	Dotation	Reprises	31.12.2025
Provision pour dépréciation durable	325 257	3 861	44 557	284 561
TOTAL	325 257	3 861	44 557	284 561

Créances et dettes des cessionnaires et rétrocessionnaires :

Créances

Rubrique	31.12.2024	Augm.	Dimin.	31.12.2025
Part Primes non acquises	799 867	747 142	799 867	747 142
Part Prévisions de recours à encaisser	-1 105 399	298 328	-	- 807 071
Part Sinistres à payer	33 155 520	-	1 291 369	31 864 151
TOTAL	32 849 988	1 045 470	2 091 236	31 804 222

Provisions techniques brutes :

Rubrique	31.12.2024	Augm.	Dimin.	31.12.2025
Prov. Primes non acquises	799 867	747 142	799 867	747 142
Prov. Sinistres à payer	33 155 520	-	1 291 369	31 864 151
Prév. Recours à encaisser	-1 105 399	298 328	-	- 807 071
Provision Frais de gestion	714 939	90 028	-	804 966
TOTAL	33 564 927	1 135 497	2 091 236	32 609 188

Capitaux propres :

Rubrique	31.12.2024	Augm.	Dimin.	31.12.2025
Fonds d'établissement	744 019	33 434		777 454
Droit d'adhésion	-420	420		-
Réserve de réévaluation	1 203 122	-	219 607	983 514
Réserve pour éventualités diverses	487 441	-	-	487 441
Participation au fonds d'établissement GAMEST	- 1 340 000	-80 000	-	- 1 420 000
Report à nouveau débiteur	42 173	307 243	-	349 416
Résultat de l'exercice	307 243	441 032	307 243	441 032
TOTAL	1 443 577	702 129	526 850	1 618 856

Etats des provisions pour risques et charges :

Rubrique	31.12.2024	Augm.	Dimin.	31.12.2025
Provision pour indemnité de fin de carrière	43 168	4 993	-	48 161
Provision Médaille du travail	3 296	-	1 014	2 282
TOTAL	46 464	4 993	1 014	50 443

Créances et dettes d'exploitation :

Créances

Rubrique	31.12.2024	31.12.2025	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans
Créances nées d'opérations d'assurance directe	989 510	684 127	684 127	-
Créances nées d'opérations de réassurance	199 990	112 730	112 730	-
Débiteurs divers	248 242	303 766	303 766	-
TOTAL	1 437 742	1 100 622	1 100 622	-

Dettes

Rubrique	31.12.2024	31.12.2025	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans
Dettes nées d'opérations d'assurance directes	401 177	402 686	402 686	-
Dettes nées d'opérations de réassurance	956 318	1 417 032	1 417 032	-
Dettes envers les états credits	777 807	117 905	67 626	50 279
Autres emprunts et dépôts espèces locataires	1 555 642	1 565 937	618 731	947 206
Dépôts et cautionnements reçus	2 082	2 237		2 237
Personnel	121 448	91 949	91 949	-
Etats, organismes Sécurité Sociale	179 594	172 613	172 613	-
Créditeurs divers	43 824	35 552	35 552	-
TOTAL	4 037 893	3 805 910	2 806 189	999 721

Compte de régularisation actif et passif :

Actif

Rubrique	31.12.2024	Augm.	Dimin.	31.12.2025
Intérêts et loyers courus et non échus	1 128	1 798	1 128	1 798
Frais acquisition reportés	78 404	-	10 875	67 529
Charges constatées d'avance	-	-	-	-
TOTAL	79 532	1 798	12 003	69 327

Passif

Rubrique	31.12.2024	Augm.	Dimin.	31.12.2025
Amortissements des diff. sur les prix de remboursement	543	64	-	608
TOTAL	543	64	-	608

COMPTE DE RESULTAT**Primes acquises :**

Ventilation des primes acquises	2024	2025
Primes émises	11 197 586	11 297 084
Frais et accessoires émis	794 936	751 857
Variation des primes acquises non émises	- 10 670	- 123 200
Variation des primes à annuler	13 790	87 260
Variation des primes non acquises	25 367	52 725
TOTAL des primes acquises	12 021 009	12 065 726

Primes cédées :

Ventilation des primes cédées	2024	2025
Primes émises	11 197 586	11 297 084
Frais et accessoires émis	794 936	751 857
Variation des primes acquises non émises	- 10 670	-123 200
Variation des primes à annuler	13 790	87 260
Variation des primes non acquises	25 367	52 725
TOTAL des primes cédées	12 021 009	12 065 726

Sinistres :**Brut**

Charges de sinistres	2024	2025
Prestations et frais payés	21 757 914	6 689 941
Charges des provisions pour sinistres	-19 360 785	-903 013
Autres charges de gestion	419 136	414 491
TOTAL des charges de sinistres	2 816 266	6 201 420

Cessions

Charges de sinistre cédées	2024	2025
Prestations et frais payés	21 757 914	6 689 941
Charges des provisions pour sinistres	- 19 279 145	-993 041
TOTAL des charges de sinistres	2 478 769	5 696 900

Ventilation par destination des frais généraux et des dotations :

	2024	2025
Frais de sinistres	419 136	414 491
Frais d'acquisition	1 180 737	1 099 898
Frais d'administration	1 283 409	1 236 849
Autres charges techniques	511 591	234 580
TOTAL	3 394 874	2 985 819

Ventilation des produits et charges de placements :

Produits	2024	2025
Revenus des placements	391 098	346 362
Reprise sur provision pour dépréciation	22 341	44 557
	413 439	390 919
Charges		
Intérêts sur emprunts	79 869	59 357
Frais externes de gestion sur immeubles, sur titres	27 310	18 122
Frais internes de gestion sur placements	39 009	35 395
Perte sur cession valeurs mobilières	26 028	12 832
Amortissement des différences de prix de remboursement	65	64
Amortissements immeubles	31 153	29 911
Dotation provision pour dépréciation placements	15 853	3 861
TOTAL	219 288	159 543

Détail des produits et charges exceptionnels

Produits	2024	2025
Produits de cession d'éléments d'actifs	-	337 057
Autres produits divers exceptionnels	-	3 390
TOTAL	-	340 448

Charges	2024	2025
VNC des cessions d'éléments d'actifs	-	75 608
Autres diverses charges exceptionnelles	13 847	1 263
TOTAL	13 847	76 871

Ventilation des charges de personnel :

Nature	2024	2025
Salaires bruts (hors intéressement)	493 930	320 355
Charges sociales	206 057	127 199
Taxes sur salaires	63 547	35 790
TOTAL	763 535	483 343

Effectif	2024	2025
Cadres	1	1
Employés	7	5
TOTAL effectif moyen	8	6

	2024	2025
Commission d'assurance directe	2 040 868	1 902 405

Evaluation des 3 derniers exercices de la charge des sinistres et des primes acquises en K€

	Année de survenance				
	2021	2022	2023	2024	2025
2023				-	-
Sinistres payés	14 088	14 823	3 254	-	-
Provisions au 31.12	8 092	4 980	7 684	-	-
Charges de sinistres	22 180	19 803	10 938	-	-
Primes acquises	32 511	27 972	14 120	-	-
% S/P	68.23 %	70.80 %	77.46%	-	-
2024					
Sinistres payés	15 095	16 049	6 287	3 206	-
Provisions au 31.12	5 397	3 469	2 647	5 676	-
Charges de sinistres	20 492	19 518	8 934	8 882	-
Primes acquises	32 511	27 972	14 120	12 021	-
% S/P	63.03 %	69.78 %	63.27 %	73.88 %	-
2025					
Sinistres payés	15 573	16 293	6 940	5 413	2 193
Provisions au 31.12	4 580	2 935	1 698	2 744	5 636
Charges de sinistres	20 153	19 228	8 638	8 157	7 829
Primes acquises	32 511	27 972	14 120	12 021	12 066
% S/P	61.99 %	68.74 %	61.18 %	67.86 %	64.89 %

Notes

Notes



8 avenue Louis Jourdan
BP 158 - 01004 BOURG EN BRESSE cedex
Tél : 04 74 32 75 00 fax : 04 74 32 75 19

Société d'Assurances Mutuelle à cotisations variables
Entreprise régie par le code des assurances
Siren 779 307 271
Membre de l'Union de Réassurance GAMEST
